



Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Arrêté ministériel du 6 juin 2019 établissant un formulaire relatif à l'efficacité énergétique

Annexe 1/14 : Formulaire relatif à l'efficacité énergétique



Description

Votre établissement	
	Produit de l'électricité à partir d'énergie thermique > 20MW. Joignez à votre dossier une analyse coûtavantage du même établissement fonctionnant en mode cogénération à haut rendement en document attaché n°
	Est industriel et a une puissance thermique total > 20 MW génératrice de chaleur fatale à un niveau de température utile. Joignez à votre dossier une analyse coût-avantage du même établissement dont la chaleur fatale est valorisée en document attaché n°
	A un réseau de chaleur et de froid ou une installation de production d'énergie d'une puissance thermique totale > 20 MW. Joignez à votre dossier une analyse coût-avantage du même établissement alimenté par une valorisation de la chaleur fatale provenant d'établissements situés à proximité en document attaché n°

2 Utilisation des données personnelles

Conformément au Règlement Général de Protection des Données, les informations signalétiques communiquées par une personne physique seront traitées conformément au Décret relatif au permis d'environnement et ces d'arrêtés d'exécution. Le Département des Permis et Autorisation (DPA) du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement traitent celles-ci en vue d'instruire votre dossier prendre position sur la demande et d'assurer le suivi des permis délivrés.

Sauf mention contraire dans ce formulaire et le respect des règles en matière d'accès à l'information environnementale, ces données ne seront communiquées qu'à l'Administration de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, aux Communes sur le territoire de laquelle une enquête publique est organisée, aux Instances d'avis lors de l'instruction de la demande de permis et du recours, au fonctionnaire chargé de la surveillance, au Conseil d'Etat en cas de recours en suspension ou annulations et aux Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire en cas de litige.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing.

Elles seront conservées aussi longtemps que le permis est valide, ainsi qu'un délai complémentaire permettant le suivi du contentieux éventuel.

Au-delà de ce délai, les données seront conservées sous une forme minimisée permettant au SPW de savoir qu'un permis vous a été attribué et que la date de validité est échue.

Conformément audit règlement, vous pouvez solliciter la rectification de vos données signalétiques auprès des directions extérieures du Département des Permis et Autorisations (DPA) dont dépend la commune de dépôt du dossier :

Direction de Charleroi Rue de l'Écluse 22

Rue de l'Écluse 22 +32 (0)71 65 47 80 B-6000 Charleroi rgpe.charleroi.dpa.dgarne@spw.wallonie.be

Direction de Liège

Rue Montagne Ste-Walburge 2 +32 (0) 4 224 57 57

B-4000 Liège <u>rgpe.liege.dpa.dgarne@spw.wallonie.be</u>

Direction de Mons

Place du Béguinage 16 +32 (0) 65 32 82 00

B-7000 Mons rgpe.mons.dpa.dgarne@spw.wallonie.be

Direction de Namur-Luxembourg

Avenue Reine Astrid 39 +32 (0)81 71 53 44

B-5000 Namur <u>rgpe.namur.dpa.dgarne@spw.wallonie.be</u>

Sur demande via <u>formulaire</u> (http://www.wallonie.be/fr/demarche/detail/138958), vous pouvez avoir accès à vos données qui vous concerne. Le Délégué à la protection des données (<u>dpo@spw.wallonie.be</u>) en assurera le suivi.

Pour plus d'informations sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le <u>Portail de la Wallonie</u> (www.wallonie.be).

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du SPW, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation à l'adresse suivante : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse courriel : contact@apd-aba.be.

Je confirme avoir pris connaissance des informations relatives à l'utilisation des données personnelles et marque mon consentement*



Service public de Wallonie agriculture ressources naturelles environnement